



Conseils pour la protection de vos cartes de carburant

14 mai 2008

En raison de la hausse du coût de l'essence, un plus grand nombre de fraudes ont été signalées par les fournisseurs. PHH Arval souhaite vous protéger, vous et votre entreprise, des transactions frauduleuses qui pourraient être effectuées avec votre carte de carburant. Les conseils ci-dessous devraient vous aider à réduire les risques que de telles fraudes se produisent.

- Ne laissez jamais vos cartes de crédit ou de service sans surveillance au travail.
- Ne laissez pas vos cartes de crédit dans votre véhicule.
- Vérifiez toujours votre carte lorsqu'on vous la remet après un achat. Assurez-vous que c'est bien votre carte.
- **Signalez immédiatement les cartes perdues ou volées.** La plupart des transactions frauduleuses se produisent lors des quelques jours qui suivent le vol ou la perte des cartes.
- **Détruisez les cartes annulées** et retournez-les à PHH pour vous protéger de tout usage frauduleux.
- **Comparez toujours votre état de compte mensuel avec vos reçus d'achat.**

Nous espérons que vous trouverez ces conseils utiles. Pour toute question, veuillez communiquer avec votre équipe de gestion PHH.